



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE**  
**SAINTE EULALIE DE CERNON**

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 16 avril à 19 heures 00 minutes.

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Thierry Cadenet, Maire.

Etaient présents : M. Thierry CADENET, Mme Hélène CROLY-LABOURDETTE, Mme Brigitte CROS, M. Yoann FORESTIER, M. Victorien GENIEZ, Mme Célia GLANDIERES, M. Pierre LOGEAY, M. Maxime NUCCIO, Mme Pascale POUUNET, M. Philippe VIALA.

Absente ayant donné procuration : Mme Emilie HERAIL à M. Thierry CADENET.

Secrétaire de séance : Mme Célia GLANDIERES a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Nombres de conseillers en exercice : 11 - Présents : 10 - Votants : 11.

**OBJET : Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) - N°45/2026.**

Vu l'article 1650-1 du code général des impôts (CGI), prévoyant qu'une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune,

**Considérant que** le maire ou un adjoint délégué est de fait le président de la commission,

**Considérant que** pour les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants,

**Considérant que** la durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal,

**Considérant que** le directeur régional/départemental des finances publiques désigne les commissaires à partir d'une liste de contribuables, **en nombre double**, sur proposition du conseil municipal,

**Le Conseil municipal** propose la liste des contribuables suivants :

Hélène CROLY-LABOURDETTE, Brigitte CROS, Emilie HERAIL, Yoann FORESTIER, Victorien GENIEZ, Célia GLANDIERES, Pierre LOGEAY, Maxime NUCCIO, Pascale POUUNET, Philippe VIALA, Jean-Claude COULON, Séverine VIALETES, Robert GLANDIERES, Jérôme CRISTOL, Hubert CROLY-LABOURDETTE, Gérard LABRO, Florian GLANDIERES, Bastien CRISTOL, Serge VIALETES, Corinne NUCCIO, Gérard BAUGUIL, Jean-Paul SCOQUART, Sophie MURET et Nadine VIALETES.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits  
Ont signé les membres présents

Le Maire,  
Acte dématérialisé  
Thierry CADENET

Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le 01/06/2026
- et la publication ou notification le 01/06/2026

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse (68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07) dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>